

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2026-205 du 6 février 2026, les deux demandes déposées par la société SFTR, d'instaurer des servitudes d'utilité publique pour disposer d'un isolement de 200 mètres autour des installations et pour instaurer des restrictions d'usage sur les terrains d'implantation du site, est soumise à enquête publique **du mardi 3 mars 2026 à 9h00 au samedi 11 avril 2026 inclus à 17h30, soit 40 jours consécutifs.**

Par ordonnance de la Présidente du Tribunal administratif de Nancy, M. Patrick STEIL, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête et M. Jean-Marie BRIARD, retraité, en qualité de suppléant.

Les pièces des dossiers d'enquête, notamment la liste des servitudes envisagées, seront déposées sur support papier et en version numérisée, en mairie de Pagny-sur-Meuse, **désignée siège de l'enquête publique**, ainsi qu'en mairies de Foug (54) et Lay-Saint-Rémy (54) où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sous réserve de dispositions particulières.

Les pièces des dossiers d'enquête publique, notamment la liste des servitudes envisagées, seront également consultables :

- sur le site Internet des services de l'État en Meuse ([www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr) - Actions de l'État - Environnement - Participation du public - Consultations en cours ou à venir),

Un poste informatique sera mis gratuitement à la disposition du public pour libre consultation du dossier à la Préfecture de la Meuse du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Des informations peuvent être demandées à Madame Elyse LE PEURIAN, Responsable foncier et environnement ISDND SLT - Société SUEZ RV Nord-Est (SFTR), adresse électronique : [elyse.lepeurian@suez.com](mailto:elyse.lepeurian@suez.com), adresse postale de contact : 17 rue de Copenhague – 67300 Schiltigheim.

Pendant toute la durée de l'enquête, les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le projet soumis à enquête publique :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie Pagny-sur-Meuse,
- par correspondance adressée à la mairie de Pagny-sur-Meuse (rue de Trondes, 55190 Pagny-sur-Meuse), à l'attention du commissaire enquêteur, qui les annexera au registre ad-hoc,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr](mailto:pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr) . Ces observations seront transmises au commissaire enquêteur qui les annexera aux registres d'enquête. Elles seront anonymisées puis consultables sur le site Internet des services de l'État en Meuse ([www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr) - Actions de l'État - Environnement - Participation du public - Consultations en cours ou à venir).
- directement auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences qui se tiendront à la mairie de Pagny-sur-Meuse, aux jours et heures suivants :
  - **le mardi 3 mars 2026 de 9h00 à 12h00,**
  - **le samedi 28 mars 2026 de 15h00 à 18h00**
  - **le samedi 11 avril 2026 de 14h30 à 17h30.**

Après enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, dans les mairies précitées, ainsi qu'en Préfecture de la Meuse, sur le site Internet des services de l'État en Meuse ([www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr) - Actions de l'État - Environnement - Participation du public - Suites consultations).

Les autorités compétentes pour statuer sur la demande d'institution de servitudes d'utilité publique sont le Préfet de la Meuse et le Préfet de Meurthe-et-Moselle.